



agrée par

Œuvre en Suisse romande à la promotion, à la formation et au développement de la médiation depuis 15 ans, le Groupement Pro Médiation offre une formation professionnelle continue :

Formation spécialisée à la **Médiation en matière pénale**

Dates de la formation

avril 2012 à septembre 2013

Lieu de la formation

Suisse romande

Groupement Pro Médiation

17 rue Necker

1201 Genève

Tél. 022 321 88 31

info@mediations.ch

<http://www.mediations.ch>

Introduction

Depuis 2007, la médiation en matière pénale est une réalité dans toute la Suisse dans le domaine de la justice des mineurs. Avec l'unification de la procédure pénale pour adultes au début 2011 – qui autorise les cantons malgré son silence sur ce point à recourir à la médiation – cette réalité devrait encore être favorisée et donc se développer dans les diverses juridictions pénales cantonales.

L'objectif général de cette formation est de permettre aux médiateurs de se spécialiser en médiation dans ce contexte particulier de la justice pénale pour mineurs et majeurs. Les buts plus précis sont de :

- comprendre la philosophie de la médiation pénale
- intégrer l'approche de ce contexte de médiation dans sa pratique
- développer des compétences pour exercer une fonction de médiateur dans ce domaine.

Objectifs pédagogiques

- Mieux comprendre les enjeux du système pénal ; identifier et gérer les attentes des acteurs du système judiciaire.
- Organiser, structurer et diriger un processus de médiation en matière pénale ; élaborer un rapport spécifique ; maintenir une posture de tiers ; s'auto-évaluer, prendre du recul sur ses pratiques professionnelles.
- Construire un partenariat autour de la médiation pénale ; développer des collaborations en préservant l'identité de la médiation.
- Promouvoir une culture de la médiation pénale.

Thèmes

Conduite par une équipe de formateurs et des intervenants spécialisés, la formation est centrée sur les besoins professionnels des participants. Elle est basée sur une pédagogie active, de groupe et par objectifs.

Apports théoriques et pratiques :

1. Champ théorique

Les modèles de justice pénale ; la criminologie et la victimologie ; la justice restauratrice ; la sociologie de la déviance ; les acteurs institutionnels.

2. L'approche psychologique et la médiation en matière pénale

La psychologie de l'enfant et de l'adolescent dans la construction du rapport à la loi ; la psychologie des auteurs, des victimes, des proches.

3. L'approche juridique et la médiation en matière pénale

Le droit pénal, principes ; spécificités du droit pénal pour mineurs.

La procédure pénale ; les législations cantonales.

Les droits de la défense (principes de la légalité, de l'égalité, la présomption d'innocence, les garanties judiciaires, etc., la CEDH).

La LAVI (loi sur l'aide aux victimes d'infractions).

Le règlement des effets civils.

4. Le dispositif de médiation en matière pénale

Essai de définition ; les modèles de médiation pénale (médiation retenue, médiation déléguée, médiation autonome).

Les champs d'application de la médiation en matière pénale (justice pénale, pénal-familial, racisme, Commission vérité et réconciliation, etc.) ; la médiation en matière pénale pour majeurs et pour mineurs.

Les limites de la médiation en matière pénale.

Les relations avec les autres intervenants professionnels ; les relations avec l'institution judiciaire, le contrôle du médiateur.

L'institutionnalisation de la médiation en matière pénale.

Le médiateur, un expert au service de la justice pénale ?

5. La méthodologie de la médiation en matière pénale

Les parties à la médiation pénale et leurs accompagnants (personnes de confiance, avocats, parents des mineurs).

Les entretiens séparés, les entretiens conjoints, la médiation navette.

Le consentement à la médiation en matière pénale ; les accords de médiation en matière pénale.

La médiation de groupe ; la médiation pénale après jugement.

La déontologie du médiateur pénal ; les rapports du médiateur avec l'autorité mandante.

L'impact de la pratique sur le médiateur : valeurs, expériences, connaissances, distanciation (analyse de pratique, supervision, intervision, formation continue).

Formateurs

Jean Gay : LLM, avocat, arbitre et médiateur FSM et CSMC, formateur auprès du GPM.

Gérard Demierre : juriste de formation, au bénéfice d'une longue expérience judiciaire au Tribunal des Mineurs de Fribourg; médiateur FSM et ASM, praticien de la médiation en matière pénale et familiale, en particulier auprès du Bureau de la médiation pénale des mineurs de Fribourg.

Intervenants

La formation se fera en collaboration avec notamment: (*sous réserve de modifications*)

Prof. Christian-Nils Robert (Université de Genève), Prof. Nicolas Quéloz (Université de Fribourg), Jacques Faget (CNRS Université de Bordeaux), Delphine Millan, Nîmes, Birgit Sambeth Glasner, avocate, médiatrice civile et pénale assermentée à Genève. Des magistrats concernés par la mise en œuvre de la médiation pénale pour majeurs et mineurs seront associés.

Destinataires

La formation est ouverte aux porteurs d'un diplôme professionnel, d'un titre universitaire ou d'un parcours jugé équivalent. Ils ont une pratique ou sont en lien avec la justice pénale. Ils ont suivi une formation en médiation de 200 heures au minimum et remplissent les conditions de reconnaissance de la Fédération suisse des associations de médiation (FSM/SDM). Pour les médiateurs ne remplissant pas les critères de la FSM, mais étant au bénéfice d'une formation à la médiation d'au moins 120 heures, des dérogations sont possibles.

Structure

14 jours	112 heures	modulaires de formation théorique et pratique (jeux de rôle)
2 jours	16 heures	de pratique supervisée
	24 heures	de stage en médiation pénale et rapport de stage
18 mois	144 heures	Durée totale

Calendrier

Module	Date
1	Jeudi et vendredi 26 et 27 avril 2012
2	Jeudi et vendredi 21 et 22 juin 2012
3	Jeudi et vendredi 13 et 14 septembre 2012
4	Jeudi et vendredi 8 et 9 novembre 2012
5	Jeudi et vendredi 10 et 11 janvier 2013
6	Jeudi et vendredi 7 et 8 mars 2013
7	Jeudi et vendredi 16 et 17 mai 2013
Supervision	Jeudi et vendredi 19 et 20 septembre 2013

Participation financière

Fr. 5'900.- (inclus Fr. 300.- de frais de dossier)

Inscription

Télécharger le formulaire d'inscription sur le site du Groupement Pro Médiation à l'adresse suivante :

http://www.mediations.ch/cms/downloads/Bulletin_inscription_FSMFP.pdf

Envoyer le formulaire rempli à

Groupement Pro Médiation
17 rue Necker
1201 Genève

Avec :

- Un Curriculum Vitae
- Les copies des diplômes de médiateur/trice généraliste et de pratique de médiateur, ainsi que l'agrément FSM/FSA si vous l'avez
- Une lettre de motivation

Le délai d'inscription est arrêté au 15 mars 2012 et nous vous informerons de la procédure de sélection au plus tard le 26 mars 2012.